

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de € 285 000 000

Siège Social : 1, boulevard Haussmann – 75009 PARIS 454 084 211 R.C.S. PARIS

RAPPORT SUR LA QUALITE DES ACTIFS

31 décembre 2017

BNP Paribas Home Loan SFH est une société de financement de l'habitat régie par les articles L.513-28 et suivants du Code monétaire et financier qui a pour mission principale de contribuer au refinancement à moyen et long terme des prêts à l'habitat du Groupe BNP Paribas.

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs de BNP Paribas Home Loan SFH est établi en application des dispositions de l'article 13 du règlement n° 99-10 du comité de la réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés. Ce rapport est établi à partir des données disponibles au 31 décembre 2017¹.

I - Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créances	Encours
-créances commerciales	0 M €
-crédits à l'exportation	0 M €
-crédits de trésorerie	0 M €
-crédits à l'équipement	0 M€
-crédits investisseurs à l'habitat	34 897 M€
-crédits promoteurs	0 M€
-autres crédits	0 M€

34 897 M€

¹ Les engagements reçus en garantie au 31 décembre 2017 concernent les créances apportées en garantie pour lesquelles le capital restant dû a été déterminé au 30 novembre 2017.

Types de contreparties	Encours
-sociétés non financières et entrepreneurs	0 M€
individuels	O IVIC
-particuliers	34 897 M€
-autres	0 M€
	34 897 M€

Types de garanties	Encours
-garantie hypothécaires sur un immeuble à	5 641 M€
usage d'habitation -garantie hypothécaires sur un immeuble à	
usage professionnel	0 M€
-caution délivrée par une société de	29 257 M€
financement	20 20 1
-caution délivrée par une entreprise d'assurance	0 M€
-garantie du Fonds de garantie à	
l'accession sociale à la propriété	0.0 M€
	34 897 M€

L'intégralité des prêts garantis par une caution est cautionnée par Crédit Logement.

Il n'y a aucune créance douteuse ou en impayés dans le portefeuille apporté en garantie au 31 décembre 2017. Le montant des provisions affectées est donc nul.

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
-capital restant dû à la clôture de l'exercice	4 122 M€
-produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	1 530 M€
	5 653 M€

prêts garantis par une caution délivrée par une société de financement

quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
-capital restant dû à la clôture de	15 412 M€
l'exercice	10 112 1110
-produit de la quotité définie à l'article R.	
515-2 du Code monétaire et financier et	13 833 M€
de la valeur du bien financé	
	29 245 M€

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du	Engaliza	Nambra da prêta
contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
1989	0 M€	1
1993	0 M€	0
1994	0 M€	0
1995	0 M€	0
1996	0 M€	3
1997	0 M€	13
1998	2 M€	112
1999	8 M€	671
2000	8 M€	432
2001	20 M€	708
2002	32 M€	1 041
2003	177 M€	5 216
2004	375 M€	7 733
2005	518 M€	9 266
2006	495 M€	7 893
2007	441 M€	6 211
2008	329 M€	4 652
2009	274 M€	3 869
2010	444 M€	4 775
2011	356 M€	3 282
2012	216 M€	2 009
2013	241 M€	2 018
2014	308 M€	2 333
2015	377 M€	2 534
2016	674 M€	3 970
2017	343 M€	2 109
	5 641 M€	70 851

prêts garantis par une caution délivrée par une société de financement

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours Nombre de	
1996	0 M€	0
1997	0 M€	=
1998	0 M€	1
1999	0 M€	23
2000	2 M€	71
2001	6 M€	246
2002	14 M€	442
2003	125 M€	5 020
2004	280 M€	7 674
2005	488 M€	11 018
2006	601 M€	12 433
2007	618 M€	10 019
2008	595 M€	10 132
2009	1 165 M€	17 478
2010	2 510 M€	31 532
2011	1 648 M€	20 821
2012	1 133 M€	14 219
2013	2 115 M€	24 000
2014	2 736 M€	26 734
2015	4 179 M€	37 516
2016	7 471 M€	48 864
2017	3 572 M€	24 319
	29 257 M€	302 562

4) Répartition selon la durée résiduelle :

prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	3 M€	958
1	34 M€	3 177
2	83 M€	3 758
3	136 M€	4 258
4	169 M€	4 247
5	232 M€	4 668
6	310 M€	5 360
7	375 M€	5 430
8	434 M€	5 650
9	462 M€	5 481
10	375 M€	4 388
11	321 M€	3 548
12	308 M€	3 206
13	346 M€	3 206
14	363 M€	2 928
15	258 M€	1 998
16	225 M€	1 628
17	256 M€	1 683
18	248 M€	1 558
19	321 M€	1 736
20	141 M€	779
21	42 M€	244
22	34 M€	195
23	56 M€	270
24	101 M€	472
25	4 M€	22
26	1 M€	3
27	0 M€	0
28	0 M€	0
29	0 M€	0
30	0 M€	0
	5 641 M€	70 851

4

prêts garantis par une caution délivrée par une société de financement

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	11 M€	3 320
1	101 M€	10 099
2	263 M€	12 444
3	493 M€	15 594
4	689 M€	16 338
5	979 M€	18 395
6	1 367 M€	20 892
7	1 711 M€	22 894
8	1 889 M€	22 823
9	2 186 M€	22 632
10	1 669 M€	16 367
11	1 931 M€	16 439
12	1 727 M€	14 461
13	1 955 M€	14 939
14	2 615 M€	17 880
15	1 295 M€	9 336
16	963 M€	6 444
17	1 530 M€	9 522
18	1 631 M€	9 724
19	2 235 M€	11 774
20	710 M€	3 871
21	386 M€	1 963
22	106 M€	604
23	205 M€	1 003
24	607 M€	2 787
25	2 M€	14
26	0 M€	1
27	0 M€	2
28	0 M€	0
29	0 M€	0
30	0 M€	0
	29 257 M€	302 562

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Le seul organisme de cautionnement garantissant les prêts garantis par une caution composant le portefeuille est Crédit Logement. Dans la mesure où Crédit Logement n'entre pas dans le périmètre de consolidation de BNP Paribas, au sens de l'article L.233-16 du Code du commerce, et que sa notation long terme actuelle est Aa3 pour Moody's et AA (low) par DBRS, tous les prêts garantis par une caution inclus dans le portefeuille apporté en garantie sont pondérés à 100% pour le calcul du ratio de couverture mentionné à l'article R.513-8 du Code monétaire et financier.

7) <u>Répartition des encours des prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42</u> à L. 313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5):

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre hypothécaires dans le portefeuille apporté en garantie.

II – Exposition sur des personnes publiques

Au 31 décembre 2017, BNP Paribas Home Loan SFH ne détient pas d'exposition sur personnes publiques au sens de l'article L.513-4 du Code monétaire et financier.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

BNP Paribas Home Loan SFH ne détient aucune part et/ou titre de créances d'organismes de titrisation et entités similaires au 31 décembre 2017.

IV - Valeurs de remplacement

Au 31 décembre 2017, les valeurs de remplacement détenues par BNP Paribas Home Loan SFH sont exclusivement constituées des éléments suivants :

- Cash 14 664 737.17 euros
- Dépôts à terme à 28 jours provenant du placement des fonds propres et des emprunts subordonnés : 325 000 000 euros. Voici leur répartition par durée résiduelle :

Date de maturité	Durée résiduelle (jours)	Montant (EUR)
17-janv18	17	275 000 000
10-janv18	10	50 000 000

325 000 000

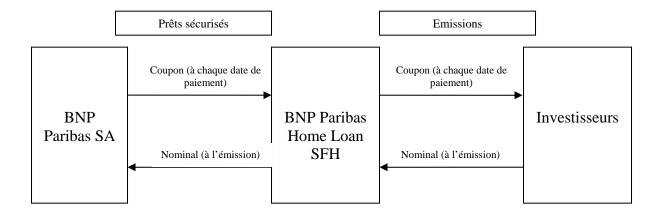
 Dépôt à terme à 28 jours du montant crédité sur le « Cash Collateral Account » constitué suite à l'activation du « Pre-Maturity Test » : 310 000 000 euros. La durée résiduelle du dépôt à terme est de 5 jours.

V – Remboursements anticipés

Au cours du quatrième trimestre 2017, le taux de remboursements anticipés calculé sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 6.26 % (taux annualisé).

VI – Risque de taux

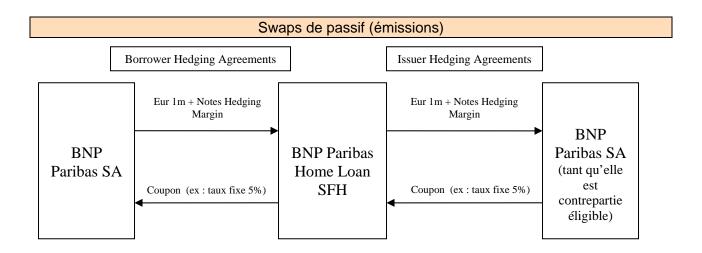
Tant que BNP Paribas ne fait pas défaut, le risque de taux auquel est exposée la SFH est très limité puisqu'en face des émissions d'obligations à l'habitat au passif figurent des prêts sécurisés avec BNP Paribas S.A à l'actif, qui reproduisent exactement les mêmes conditions de taux, de montant et de maturité.



Ainsi, au 31 décembre 2017, le seul risque de taux est un risque de « fixing » de taux lié au placement relatif des emprunts subordonnés ainsi qu'au placement des fonds propres. Tous ces éléments étant indexés sur l'Euribor 3 mois, le risque s'étend donc sur une période de moins de trois mois.

En cas de défaut de BNP Paribas, la propriété du portefeuille de créances immobilières garanties sera transférée à BNP Paribas Home Loan SFH qui sera donc exposée à un risque de taux lié aux différences entre les taux des créances immobilières à l'actif et celles des rémunérations des émissions au passif de la SFH. Selon la Documentation du Programme, ce risque de taux est aujourd'hui couvert par trois mécanismes :

- Une gestion appropriée du collatéral : Le collatéral apporté en garantie est sélectionné de sorte à couvrir les émissions dans divers scénarios de stress. Cette gestion du collatéral s'appuie sur un surdimensionnement.
- La mise en place de swaps de devises: Dans le cadre de l'« Issuer Hedging Agreement », toutes les émissions en devise étrangère sont couvertes par des swaps de devises. Des swaps miroirs, dit « back to back swaps », ont également été mis en place entre BNP Paribas Home Loan SFH et BNP Paribas. Ces swaps miroirs ont été conclus dans le cadre « Borrower Hedging Agreements » et permettent de neutraliser la position de taux créé par la mise en place des swaps de devise.



Ainsi, en cas de défaut de BNP Paribas, soit lors du transfert des créances immobilières à l'actif de la SFH, les swaps miroirs seront résiliés. En revanche, les swaps couvrant les risques de taux et de devises sur les émissions en devises conclus avec une contrepartie éligible resteront en place.

- La mise en place d'une « Interest Reserve » : en cas d'abaissement de sa notation endeçà de A ou F1 par Fitch ou en-deçà de A ou A-1 par Standard & Poor's, BNP Paribas s'engage à verser sur le Cash Collateral Account sous 30 jours un montant correspondant à la différence positive entre les intérêts à payer au passif et les intérêts à recevoir à l'actif.

Au 31 décembre 2017, la sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan, y compris des fonds propres était de 239 000 euros pour une baisse des taux de 2%. Cette sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan à un mouvement défavorable de taux de 2% et représente environ 0.07% du montant des fonds propres de BNP Paribas Home Loan SFH.

VII - Couverture des besoins de trésorerie à 180 jours

Au 31 décembre 2017, les informations sur le besoin de trésorerie à 180 jours et les modalités de couverture de ceux-ci sont estimées comme suit :

Flux provenant des créances apportées en garantie	2 961 508 291.76
Flux des placements à 28 jours	634 798 267.78
Flux prévisionnel de l'actif (A)	3 596 306 559.53

Remboursements d'intérêts et de principal des obligations à l'habitat	-	231 793 769.54
Paiements d'intérêts des emprunts subordonnés		576 500.50
Flux prévisionnel du passif (B)	-	231 217 269.04

Excedents (+) ou Besoins (-) nets de liquidité à	2 265 000 200 50
180 jours (A+B)	3 365 089 290.50

• En référence à l'article R. 513-7 du Code monétaire et financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de BNP Paribas Home Loan SFH, mais de ceux résultant des actifs reçus en pleine propriété à titre de garantie. Les paiements de principal et d'intérêts des créances apportées en garantie représentent un montant total de 2 961 508 291.76 euros.

- Les intérêts et principal à recevoir par BNP Paribas Home Loan SFH au titre des placements des fonds propres et du Cash Collateral Account représentent un montant total de 634 798 267.78 euros.
- Le besoin de liquidité dû aux remboursements d'intérêts et de principal des obligations à l'habitat, des emprunts subordonnés s'élève à 231 217 269.04 euros.
- Les excédents nets de liquidité à 180 jours de BNP Paribas Home Loan SFH s'élèvent à 3 365 089 290.50 euros.

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.

Fait à Paris, le 13 Février 2018,

Mme Véronique FLOXOLI

Directrice Générale de BNP Paribas Home Loan SFH